



# GOVERNEMENT

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Sécheresse : 3<sup>ème</sup> réunion du comité de suivi de la situation de sécheresse dans le monde agricole

*Paris, le 22 août 2022*

Ce 22 août, Marc FESNEAU, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, et Bérangère COUILLARD, secrétaire d'État chargée de l'Écologie auprès du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, ont réuni pour la troisième fois depuis le début de l'été le comité de suivi de la situation de sécheresse dans le monde agricole. A cette occasion, un point d'étape a pu être dressé avec l'ensemble des parties prenantes et une série de mesures à court terme présentée par le Gouvernement.

Depuis les premières intempéries et les forts épisodes de chaleur observés au début de l'été, le Gouvernement est pleinement mobilisé aux côtés des agriculteurs pour trouver des solutions et soutenir la production face aux difficultés rencontrées.

À date, si un bilan de l'épisode n'est pas encore possible, plusieurs tendances hétérogènes se dégagent sur la situation actuelle du monde agricole.

Il est observé un **recul des productions pour certains fruits et légumes** qui, malgré une précocité prononcée, voient leurs potentiels de production freiner. Certaines productions souffrent également d'une altération de leur qualité visuelle et gustative (comme les concombres, les courgettes, les melons...). En revanche, sur quelques productions, les premières tendances de récolte se veulent encourageantes après une année marquée par le gel : pomme (dans la moyenne 2017-2021), pêche (+17% par rapport à la moy. 5 ans), abricot (+16% par rapport à la moy. 5 ans). La production viticole se situerait en 2022 entre 42,6 et 45,6 Mhl, un niveau proche de la moyenne quinquennale (44,2 Mhl).

Pour **les grandes cultures**, les conditions climatiques exceptionnelles ont conduit à une disparité inédite des rendements. La qualité de la récolte française 2022 permettra néanmoins de répondre aux attentes des marchés (voir [communication de FranceAgriMer](#)). On constate également une forte dégradation des conditions de

cultures d'été, par exemple sur maïs et tournesol<sup>1</sup>. Par ailleurs, **la production d'herbe** est déficitaire : la production cumulée des prairies permanentes est inférieure de 21% par rapport à la période de référence, avec une accélération de la dégradation en juillet.

**Ainsi, face ce phénomène persistant de sécheresse, Marc Fesneau et Bérangère Couillard ont présenté de nouvelles mesures de soutien qui permettent de renforcer les aides pour les agriculteurs et d'apporter de la visibilité sur les soutiens à venir.**

**Parmi elles, ils ont notamment annoncé :**

- La mobilisation du régime des calamités agricoles pour les cultures éligibles ;
- **Le renforcement des avances versées dans le cadre de la Politique agricole commune** en octobre (les avances l'indemnité compensatoire de handicap naturel - habituellement à hauteur de 75% - seront versées à hauteur de 85% et les avances pour les aides découplées – habituellement à hauteur de 50% - seront versées à hauteur de 75%)<sup>2</sup> ;

**La mobilisation des dispositifs de droit commun comme les exonérations de taxe sur le foncier non-bâti** (dégrèvement opéré après détermination d'un taux de perte par zone géographique et par production sous la forme d'une diminution de la taxe due proportionnelle à la perte estimée) **et de cotisations sociales** (dans le cadre de l'enveloppe annuelle de 30 millions d'euros a d'ores et déjà été prévue selon une vague de 15 millions d'euros à l'automne puis une seconde de 15 millions d'euros également au printemps) ;

- Une **série d'adaptations mise en œuvre et demandée** pour faire preuve de résilience face à la situation climatique comme des dérogations pour les cultures dérobées au niveau préfectoral, des ajustements des cahiers des charges pour les appellations d'origine contrôlée (AOP) ;
- Un **suivi renforcé pour anticiper des potentielles difficultés** notamment dans les filières d'élevage avec, par exemple, la disponibilité en fourrage et alimentation animale pour l'hiver.

**Pour Marc FESNEAU, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire :**

*« Nos agriculteurs sont en première ligne face aux effets du changement climatique et singulièrement en ce moment même face à une sécheresse historique et persistante. Dans ce défi pour nos cultures et nos productions, le soutien du Gouvernement est plein et entier depuis le début de la crise et continuera de l'être. Dès aujourd'hui, nous poursuivons cette méthode avec des premiers ajustements utiles pour nos agriculteurs. Notre vigilance est maximale et nous suivons la situation de près pour*

---

<sup>1</sup> Selon les données Céré'obs, les conditions de culture du maïs ont fortement régressé sur un mois, sous les niveaux des quatre dernières années (50% seulement des surfaces sont jugées en bonnes conditions et au-delà au 15 août, contre 91% en 2021 à la même date). Une première prévision de production de maïs par le Service Statistique du Ministère au 1er août 2022 donne 12,4 Mt de maïs grain, soit - 18,6 % par rapport à l'an passé. Sur le tournesol la production est attendue stable par le SSP à 1,9 Mt. La baisse importante des rendements due à la sécheresse équilibrera l'impact sur la production de la hausse de 20% des surfaces cette année.

<sup>2</sup> Pour rappel, l'an dernier, 285 000 agriculteurs avaient bénéficié de ces avances pour un montant de près de 4,5 milliards d'euros. Le solde total intervient lui en décembre.

*prendre les décisions qui s'imposent et permettant d'assurer la pérennité de nos productions. »*

***Pour Bérengère COUILLARD, secrétaire d'État chargée de l'Écologie :***

*« Cette situation de sécheresse est historique. Tous les usagers, tous les secteurs sont touchés. Le Gouvernement a mis en place un ensemble de dispositifs garantissant un accompagnement des acteurs à la fois harmonisé et territorialisé. Au-delà de la gestion de crise actuelle de la situation, nous devons poursuivre et accélérer l'adaptation de notre agriculture au changement climatique. Les travaux conduits sous le pilotage des deux ministères lors du Varenne agricole de l'eau et du changement climatique sont essentiels et la dynamique engagée doit s'accélérer pour atteindre l'équilibre entre les besoins et les ressources en eau disponibles. »*

## **Contacts presse**

**Cabinet de Marc FESNEAU**

Tél : 01 49 55 59 74

[cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)

**Cabinet de Bérengère COUILLARD**

Tél : 01 40 81 98 92

[presse@ecologie.gouv.fr](mailto:presse@ecologie.gouv.fr)